Extrait du FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme

http://fidh.org/Classement-droits-de-l-Homme-des

Obligations

Classement droits de l'Homme des 27 pays de l'UE

- [français] - Mondialisation & droits économiques, sociaux et culturels (DESC) - Entreprises et droits de l'Homme - Investissement socialement responsable -

Date de mise en ligne : jeudi 20 décembre 2007

Description :

Ont été retenus pour sélection dans le fonds :

1. Finlande
2. Danemark
3. Pays Bas
4. Belgique
5. Autriche
6. Irlande
7. Suède
8. Allemagne

9. France
10. Slovénie
11. Luxembourg
12. Estonie
13. Royaume Uni
14. Hongrie
15. Lettonie

N'ont pas été retenus pour sélection dans le fonds :

16. Lituanie
17. Chypre
18. Slovaquie
19. République tchèque
20. Italie
21. Roumanie
22. Espagne
23. Bulgarie
24. Portugal
25. Pologne
26. Malte
27. Grèce

FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme

Copyright © FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme

Retenus pour sélection dans le fonds :
1. Finlande
2. Danemark
3. Pays Bas
4. Belgique
5. Autriche
6. Irlande
7. Suède
8. Allemagne
9. France
10. Slovénie
11. Luxembourg
12. Estonie
13. Royaume Uni
14. Hongrie
15. Lettonie

Non retenus pour sélection dans le fonds :
16. Lituanie
17. Chypre
18. Slovaquie
19. République tchèque
20. Italie
21. Roumanie
22. Espagne
23. Bulgarie
24. Portugal
25. Pologne
26. Malte
27. Grèce

La FIDH ne prétend pas à l'exactitude scientifique de ce classement.
Cependant l'étude permet de classer les Etats de l'UE en 4 groupes déterminants pour le choix des obligations par le gestionnaire de la SICAV.

pays classés de 1 à 5 :
représentent minimum 50% des obligations de la SICAV

pays classés de 6 à 10 :
représentent minimum 30% des obligations

pays classés de 11 à 15 :
représentent minimum 20% des obligations

pays classés de 16 à 27 :
ne sont pas retenus pour le choix des obligations

Copyright © FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme